

Janvier 2021

Intitulé de l'action :

Extension de cils - Technique Cil à Cil

Public visé / prérequis : tout public

Descriptif : Le principe de l'extension de cils consiste à poser des cils artificiels sur les cils naturels. À l'image de l'extension capillaire, la longueur des cils posés est plus grande que la longueur d'origine. Plus longs, plus denses, plus fournis, ou encore plus sombres, ils vont permettre de renforcer le regard.

On vient poser les cils synthétiques un à un, au moyen d'une colle médicale. Cette colle est appliquée uniquement sur les cils, et n'entre jamais en contact avec la peau.

Les extensions sont étudiées pour épouser parfaitement la courbe des cils, et offrent un rendu totalement naturel. La technique est totalement indolore et sublime le regard, en toute simplicité et confort.

Effectif :

Minimum : 4

Maximum : 6

Durée de la formation : 2 jours

2 journées consécutives
14 heures

Jour 1

de 9h à 13h et de 14h à 17h

Jour 2

de 9h à 13h et de 14h à 17h

Contenu de la formation :

> La technique de cil à cil et les caractéristiques des extensions
> Présentation et choix des produits : diamètre, nombre...
> Techniques de base de stylisation et correction du regard
> Pratique sur mannequin

> Pratique sur 1 modèle fourni par le client le matin à 9 heures
> Pratique sur 1 autre modèle fourni par le client l'après-midi à 13 heures 30
> Evaluation des acquis

Objectifs de la formation :

Former des personnes débutantes désirant devenir "Technicienne en extensions de cils". Apport des connaissances théoriques et pratiques, permettant de réaliser une pose de cil à cil en toute autonomie en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité dans les règles de l'art, afin que la pose soit harmonieuse, esthétique et qu'elle respecte l'intégrité des cils des clientes.

Moyens pédagogiques :

Mise à disposition d'un Institut de Beauté Ecole et de tout le matériel nécessaire : lits, lampes etc....

Des supports informatisés de formation à la disposition des stagiaires : Power Point vidéo projetée pour faciliter l'apprentissage des stagiaires.

Présentiel - Face à face pédagogique - Travaux pratiques

Validation :

Test d'évaluation des compétences acquises.
Attestation de formation.

Accessibilité :

Organisme aux normes d'accessibilité, selon avis de la commission communale d'accessibilité

Formatrice :

Océane DI MAURO

Spécialiste prothésiste ongulair et prothésiste ciliaire - 10 ans d'expérience

APPUIFORMATION SAS – R.C.S. Mulhouse 822 674 552 - APE 8559A

15 rue d'Avignon – 68200 MULHOUSE

Tél. 03 89 42 03 15 – appuiformation@vogelsa.fr

N° de déclaration d'activité : 44680266968 - Préfecture de la Région ACAL

SIRET : 822 674 552 00010 - N° TVA intracommunautaire : FR94822674552